

formulaire d'ouverture de compte

Cher(e) partenaire,

Afin d'accélérer la procédure d'ouverture de compte, nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous et d'y joindre les pièces demandées.

Veuillez nous retourner ces éléments par fax au **05.47.55.10.96**

VOTRE SOCIETE

Raison sociale : RCS :

N° TVA Intracommunautaire :

Forme juridique : SA SARL SNC EURL Entreprise individuelle

Adresse :

CP :

Ville :

INTERLOCUTEURS

PDG/DG/Gérant : Tél. :

Fax. : E-mail :

Responsable Achats..... Tél. :

Fax. : E-mail :

Pièces constitutives à joindre :

1/ Extrait k-bis récent de la société mentionnant
la vente de matériel informatique

2/ Relevé d'Identité bancaire

Inscription à notre Mailing-List

OUI

NON

E-mail.

Conditions de paiement :

Lors de votre première commande, le paiement devra être effectué par virement.

Par la suite, le service financier de la société Gled s'octroie le droit de fixer un encours pour tout paiement par chèque bancaire.

Dans le cadre de la Vente à Distance, les paiements par carte bleue devront faire l'objet d'une demande d'autorisation particulière (cf. document ci-joint).

Je soussigné..... accepte les conditions de paiement de la société Gled ainsi que les conditions générales de vente ci-jointes.

Je certifie, par ailleurs, que les éléments stipulés ci-avant sont exacts :

Date :

Signature obligatoire :

Cachet de votre société :

Nom :

Vous trouverez ci-dessous une autorisation de prélèvement à nous retourner dûment complétée et signée par fax ou mail pour chaque commande.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le service comptabilité

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

Client N°.....

Je, soussigné Madame ou Monsieur,
porteur de la carte bancaire :

N°.....

Date d'expiration :.....

N° CVC :.....

autorise la société GLed à prélever sur cette même carte le montant de la
commande/facture N° :

OU

autorise la société GLed à conserver ce numéro durant la validité de la carte bleue
pour nos futures commandes.

Fait à
le

<u>Signature obligatoire</u> :

<i>Cachet de votre société</i> :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Prise de Commande : Toute commande, quel que soit le moyen par lequel elle nous est transmise, emporte adhésion entière et sans réserve de l'acquéreur aux présentes conditions générales de ventes qui prévalent sur toutes conditions d'achat ou stipulations contraires.

Les commandes, en livraison, peuvent être passées par fax, courrier ou par courrier électronique avant 13h00 pour un départ le soir même.

Le vendeur est lié par les commandes prises par ses représentants ou employés sous réserve d'une confirmation écrite et signée. Toute modification ou résolution de la commande demandée par l'acquéreur ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit.

Le bénéfice de la commande est personnel à l'acquéreur et ne peut être cédé sans l'accord du vendeur. Le gérant de la société acquéreuse s'engage à avertir par courrier la société Gled en cas de changement dans le personnel habilité à prendre des commandes.

Les livraisons sont effectuées en fonction des disponibilités d'approvisionnement et de transport du vendeur. Elles seront opérées dans l'ordre d'arrivée des commandes. Le vendeur est autorisé à des livraisons de façon globale ou partielle avec l'accord de l'acquéreur.

Le minimum de commande est de 400€ hors taxe dans le cas d'une livraison.

Prix : Les prix de nos tarifs sont nets, hors taxes et sans escompte. Ils sont établis hors frais de transport et d'assurance, qui sont en sus.

Les prix sont basés sur les conditions économiques en vigueur au moment de la commande, et sont révisables en fonction de l'évolution de celle-ci.

(Devis) Nos offres sont valables à leur date d'établissement ; passé ce délai, nous nous réservons le droit de modifier celles-ci lors de la confirmation en accord avec l'acquéreur.

Produits Hors Catalogue/Hors Stock : Toute commande de produit hors catalogue ou non tenu en stock (commande spéciale) doit respecter l'unité de vente minimum imposée par le fabricant. A défaut, elle sera arrondie à cette quantité. Ces produits ne pourront être repris.

Livraison : La livraison est effectuée soit par la remise directe du produit à l'acquéreur, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou à un transporteur dans les locaux du vendeur.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif, et, s'entendent à partir de la date de réception de la commande écrite. Ils sont respectés au mieux. En aucun cas, un retard de livraison ne peut donner lieu à une demande de dommages et intérêts ou au non-règlement des marchandises. Les délais indiqués sont en outre de plein droit suspendus pour tout événement indépendamment du contrôle de la société Gled et ayant pour conséquence de retarder la livraison de façon globale ou partielle.

Il incombera à l'acheteur de payer tous frais de port et frais de contre-remboursement pour un refus de marchandise non justifié.

Réclamation : Les marchandises voyagent aux risques et périls (vols, destruction et dommage) de l'acquéreur qui devra faire toutes les réserves d'usage auprès du transporteur. Les réserves doivent être confirmées dans un délai de trois jours.

Selon les conditions de transport, il convient à l'acquéreur/destinataire de vérifier et de noter sur le récépissé des réserves précises et caractérisées à savoir :

- « reçu colis ouverts avec ou sans manquant dans ce colis »
- « reçu colis avec choc apparent, colis abîmé »
- « manque X colis » (indiquer le nombre de colis manquant)
- *Dans le cas où le chauffeur refuserait d'attendre la vérification de la marchandise :* « Le chauffeur ayant refusé d'attendre la vérification de la marchandise dans les colis abîmés, nous prenons toutes réserves quant à l'état de la marchandise et au nombre exact de colis reçu ».

La mention « sous réserve de déballage » n'est pas valable et non reconnue comme telle.

Le vendeur ne peut être tenu pour responsable des détériorations qui surviendraient lors du transport.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit commandé ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées par écrit et par courrier recommandé dans les trois jours ouvrés au siège social de la société Gled.

Il appartiendra à l'acquéreur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser au vendeur facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y remédier. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin, sans l'accord express du vendeur.

A partir de la date de signature du bon de livraison réception ou de la prise en charge dans nos locaux de la marchandise, l'acquéreur dispose de 3 jours ouvrés pour signaler par écrit et par courrier recommandé au siège social de la société Gled, la non-conformité du matériel livré. Au-delà de ce délai, l'acquéreur reconnaît, sans restriction, ni réserve, que le matériel livré est conforme à celui défini avec la société Gled.

La société Gled se dégage de toutes responsabilités dans le cas d'un enlèvement par un tiers national.

En ce qui concerne les marchandises vouées à l'export, l'engagement de la société Gled sera défini selon l'Incoterm précisé lors de la commande.

Garantie : La société Gled garantit les appareils vendus contre les défauts de matière première ou de fabrication, et ce, pendant un an, retour atelier, à compter de la date de facturation. Toute garantie spécifique constructeur engagera uniquement la responsabilité de celui-ci et non la responsabilité de la société Gled, dans sa durée et son application sauf dans le mois suivant la date de facturation.

Sont exclus de cette garantie : tous les câbles de connexion.

La garantie consiste selon notre choix, soit au remplacement, soit à l'émission d'un avoir, soit à la réparation dans nos locaux du matériel que la société Gled reconnaît défectueux et n'entraîne aucune autre responsabilité de notre part quant aux conséquences directes ou indirectes tant sur les personnes que sur les biens de la défaillance de ce matériel.

La garantie n'est pas applicable dans le cas de détériorations qui ne sont pas directement imputables au fonctionnement normal de l'appareil comme défaut de fabrication, avarie, résultat de chocs anormaux, des erreurs d'utilisation ou des modifications effectuées par l'acheteur.

Les délais de réparation ou d'échange sont donnés de bonne foi à titre indicatif et ne seront pas garantis. Ils ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Les réparations, modifications ou remplacements de pièces défectueuses, pendant la période de garantie, ne prolongent pas sa durée.

Tout matériel retourné, dans le délai de garantie, à la société Gled sera systématiquement testé. Dans le cas où le matériel renvoyé n'aurait aucun défaut de fonctionnement, la société Gled retournera le produit à l'acquéreur en port dû et se réserve le droit de facturer les frais de test.

Hors période de garantie, aucune reprise de garantie n'interviendra. Nous déclinons toutes responsabilités pour les modifications éventuelles et réparations effectuées sans notre accord écrit : cela a pour conséquence de suspendre toutes clauses de garantie sur le matériel.

Les produits défectueux, dont la garantie nous incombe, doivent obligatoirement nous être retournés dans nos locaux en port payé accompagnés de notre numéro d'accord de retour mis en évidence sur le colis envoyé, avec la facture correspondante ainsi que les preuves d'achats.

Dans le cas d'une panne au déballage justifiée et reconnue par la société Gled, sous un délai de huit jours calendaires à date de prise en charge de la marchandise, le produit retourné, avec l'accord RMA, fera l'objet d'un échange ou avoir selon la disponibilité en stock de celui-ci. Tout produit, avec une panne au déballage, doit être obligatoirement retourné complet dans son emballage (boîte, manuels, socles, câbles...).

L'acheteur ne pourra prétendre à aucun prêt de matériel de remplacement, ni aucune indemnité de quelque nature, d'éventuels dommages subis par l'immobilisation du matériel défectueux.

Règlement/Conditions de Paiement : Pour tout nouveau client, la première commande doit être accompagnée du formulaire d'ouverture de compte dûment rempli, daté portant cachet et signature précédée de la mention « Bon pour accord », ainsi qu'un extrait kbis de moins de trois mois et un relevé d'identité bancaire. Ce dossier doit être renvoyé obligatoirement au siège de la société Gled par courrier.

Nos factures sont payables comptant. Elles sont émises à la date de livraison ou de prise en charge de la marchandise.

Lors de la première commande, le paiement devra être effectué par virement. Par la suite, le paiement pourra être effectué par virement à la commande, carte bleu.

Dans le cas de vente à distance, une autorisation de prélèvement carte bleue devra être adressée avec les références complètes de celle-ci (numéro de la carte, date d'expiration, nom du porteur), dûment confirmée par écrit sur le bon de commande.

Dans le cas d'un paiement par chèque (comptoir), le service financier de la société Gled s'octroie le droit de fixer un encours. Tout paiement pour des ventes dédiées à l'export devra faire l'objet d'un virement bancaire ou d'un chèque de banque.

Aucun motif ou litige ne peut justifier le non-paiement de factures et, en cas de non-paiement de celles-ci, la société Gled pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Tout paiement postérieur à la date figurant sur la facture ou tout défaut de paiement entraînera systématiquement l'exigibilité des frais bancaires d'impayés, des frais de recouvrement et des intérêts calculés par application au nombre de jours de retard d'un taux égal à une fois et demi le taux d'intérêts légal, réduit prorata temporis, tout mois commencé étant dû, et majorés d'une somme fixe de 15€HT par dossier.

Le défaut de paiement d'une échéance rend immédiatement exigible les autres créances échues ou à échoir. Pour tout dossier transmis au contentieux pour recouvrement, les sommes dues, y compris les frais et intérêts de retard, seront majorées automatiquement de 15% que le client défaillant s'engage à payer.

Clause Réserve de Propriété : Les marchandises livrées demeurent propriété de la société Gled jusqu'au paiement intégral du prix en principal et en accessoire. Le défaut de paiement d'une quelconque des échéances, nous autorisera à revendiquer immédiatement les marchandises vendues et leur restitution aux frais du client. Ce dernier pourra s'opposer à la restitution par paiement comptant du solde dû effectuer par virement ou chèque de banque.

Attribution de Jurisdiction : En cas de contestation relative à la validité, à l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions de vente, ou en cas de litige quelconque, seul le Tribunal de commerce de Sarlat (24) sera compétent. Il en sera de même en cas de référé, de demande incidente, d'appel en cause de garantie, ou de jugement commun. Nos dispositions ou acceptations de règlement n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette cause attributive de juridiction.